PARIS NORMANDIE.fr

Région

Au Havre, la construction du palais est lancée

Publié le 03/07/2015 á 22H42

Urbanisme. La première pierre a été officiellement, et surtout symboliquement, posée hier matin. Les travaux du futur centre des congrès sont déjà en cours. Il devrait ouvrir en novembre 2016.

Derrière ses palissades décorées d'images d'architectes, le bâtiment des Docks Café cache un trou béant en son centre. C'est ici qu'un cube doré viendra s'emboîter dans les nefs industrialo-portuaires de briques rouges pour former le futur centre des congrès de l'agglomération du Havre. La pose, symbolique, de la première pierre hier matin était l'occasion de détailler ce futur équipement.

Le parc des expositions

Entre le magasin Décathlon et le cube du centre des congrès, il conservera sa fonction d'accueil des foires et salons sur 7 100 m². Il sera divisé en trois parties (1 490 m², 3 490 m² et 2 135 m²) pouvant être exploitées séparément. Les toitures des nefs seront largement vitrées et l'ensemble bénéficiera d'une isolation.

L'auditorium

Vient ensuite ce grand cube central qui abritera le centre des congrès proprement dit. L'auditorium, avec une jauge de 800 à 2 100 places assises (2 400 en configuration assis/debout), pourra accueillir des congrès, mais aussi des spectacles. Elle comprendra un parterre, des gradins fixes et d'autres mobiles rétractables. Ses parois seront traitées pour l'acoustique et elle est équipée d'un grill lumière et d'un système de son.

La salle des congrès

Toujours dans le cube, mais à l'étage, on trouvera la salle plénière congrès d'une capacité de 400 places maximum. Sa façade nord sera vitrée, offrant une vue superbe sur le bassin Vatine en fond de scène. Elle est équipée de toiles écrans et de supports de projection et pourra en outre servir d'extension de 1 400 m² au hall d'exposition.

L'espace bureaux

Dans la partie ouest (pignons des nefs qui ont été conservés), sera aménagée une salle de réception pour un maximum de mille couverts. Afin d'accueillir des travaux ou réunions de groupes, on y trouvera aussi quatre salles de sous-commissions modulables à l'étage et neuf salles de commissions. C'est aussi dans cette partie du bâtiment que l'ensemble des loges, offices, locaux logistiques... seront installés.

MARIE-ANGE MARAINE

ma.maraine@presse-normande.com

REPÈRES

Chauffé à l'eau de mer

Ce palais des congrès doit attirer et développer le tourisme d'affaires sur le territoire de la Codah tout en s'intégrant architecturalement au quartier Saint-Nicolas qui termine sa mutation. Le projet a aussi pris en compte des données environnementales et économiques.

En effet, la SPL (société publique locale) a fait le choix d'une pompe à chaleur réversible (chaud et froid) qui aspirera l'eau du bassin Vatine afin d'alimenter en énergie le bâtiment. Ce dernier sera ainsi chauffé ou climatisé selon les besoins.

« L'activité du centre des congrès est importante mais fluctuante, tout comme sa consommation et donc ses besoins en énergie. Afin de maintenir au quotidien un minimum de chaleur, les sols ne seront pas isolés puisqu'ils ne descendent jamais en dessous de 10 °», indique Thomas Richez, l'architecte. 85 % des besoins de chauffage du centre des congrès et 100 % de son rafraîchissement seront donc assurés par l'eau de mer.

Et pour amortir ce gros investissement (l'Ademe pourrait en subventionner une partie) en six ans, la pompe à chaleur sera mutualisée avec la piscine des Docks, lui permettant de faire 64 % d'économies sur sa consommation de gaz. Au final, le pompage d'eau de mer devrait aussi diminuer de 15 % la consommation d'électricité des deux structures.